

Mecachrome sur les rails



Montage de cases de train à Amboise.

La fin du trou-d'air pour l'industriel franco-canadien Mecachrome. Le plan de sauvetage a obtenu le feu vert de la Cour supérieure de Québec, le 1^{er} septembre. Il avait déjà été accepté par ses créanciers, des porteurs d'obligations sur les marchés financiers nord-américains, le 26 août.

En résumé, le Fonds des travailleurs du Québec (FTQ), et Aerofund I et II, portés par ACE Management et le Fonds stratégique d'investissement (FSI),

investissent 62 M€, dont 33 consacrés au remboursement de la dette. 22 M€ sont dédiés au capital social de l'entreprise de mécanique de précision. Traduction : la famille Casella est évincée de l'entreprise créée par Eugene Casella en 1937 dans un atelier voisin de Sud Aviation, ancêtre d'EADS et d'Airbus, à Colombes (Hauts-de-Seine). Le FSI, le FTQ et Aerofund I et II sont les nouveaux actionnaires.

Sortie de crise. Ce plan doit encore obtenir l'aval du tribunal de commerce de Tours courant septembre, mais on voit mal la justice française contredire sa consœur canadienne. La procédure de sauvegarde était prévue jusqu'en décembre. Vu la situation, Mecachrome pourrait en sortir plus vite que prévu.

La solution élaborée par le gouvernement français rassure les salariés puisqu'elle écarte celle du fonds de pension américain, KPS Capital Partners, un temps intéressé par l'entreprise. Celui-ci aurait

pu démanteler les sept usines pour ne conserver que les activités rentables.

Comme tous les sous-traitants, Mecachrome souffre des retards dans le programme A400M. La production de nervures et des cases du train d'atterrissage du futur avion militaire européen en est au point mort. Les programmes A320, A330 et A380 fournissent toutefois du travail aux quelque 1.400 salariés français, notamment à Amboise (Indre-et-Loire) et

Aubigny-sur-Nère (Cher). En revanche, le brésilien Embraer, peut-être apeuré par une éventuelle rupture de charge, a stoppé ses commandes. Grâce au plan de sortie de crise, le constructeur sud-américain pourrait revenir sur sa décision. D'autres clients ont également cherché à mettre en place des doubles sources d'approvisionnement afin de pallier une éventuelle défection du franco-québécois.

De leur côté, les clients de l'automobile sont aussi allés voir ailleurs, ce qui a provoqué un plan de licenciement au printemps (55 postes) touchant les sites sarthois de Vibraye et de Sablé.

La chute des commandes du secteur automobile a mécaniquement provoqué une croissance relative des activités aéronautiques dans le chiffre d'affaires de Mecachrome. Alors que les deux secteurs étaient équilibrés à 45 % l'an passé, l'Aéronautique représenterait 60 % selon une source proche de l'entreprise. **STEPHANE FRACHET**

Embraer change de fournisseur